

**APPEL A CONTRIBUTIONS
JOURNEE D'ÉTUDES DOCTORALE 2017****LE PROJET ARCHITECTURAL ET URBAIN :
UN ESPACE D'EXPERIMENTATION ET D'INNOVATION SOCIALE ?****6 juillet 2017**

Maison des Sciences de l'Homme Montpellier / site Saint-Charles

Direction scientifique : Lambert Dousson et Khedidja Mamou

Date limite de réception des propositions : 29 mai 2017

Ces dernières années, les concepts de participation et de smart city semblent avoir renouvelé les manières de concevoir la ville et les espaces publics. La smart city, et principalement les technologies qu'elle met en œuvre, permettrait de mieux mesurer les usages voire d'ouvrir les espaces publics. La participation, quant à elle, engendrerait des aménagements plus durables (car davantage respectés par les usagers-habitants) et favoriserait des processus d'empowerment (Bacqué, Biewener, 2013) en particulier dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville. Elle procéderait également d'une prise en compte plus importante de la dimension humaine et sociale de la ville. Aussi, les étudiants en architecture (et de façon large ceux qui s'intéressent à la ville) apparaissent de plus en plus intéressés par des enseignements articulés directement autour des problématiques sociales, et davantage coopératifs dans leur fonctionnement¹. Cherchant des alternatives au système concurrentiel entre agences et au principe de la commande, ils en viennent à remettre en question un modèle conceptuel du projet qu'ils estiment trop cloisonné pour prétendre avoir un effet social mesurable. En témoigne la prolifération de collectifs pluridisciplinaires — associant architectes, urbanistes, artistes, sociologues, philosophes — qui, en plus d'interroger le rôle social que l'architecture pourrait (de nouveau ?) avoir, cherchent à renouveler le modèle de la « grande agence » et de son organisation hiérarchique (au même titre que la commande) principalement par un modèle horizontal.

Dans ce renouvellement de la conception de la ville, le projet architectural et urbain représenterait un espace d'expérimentation et d'innovation. Deux principales interrogations peuvent alors être soulevées :

1. les relations ou corrélations entre projet et les notions d'expérimentation et/ou d'innovation ne sont pas si évidentes, ou du moins encore trop rarement explicitées.

¹ Voir *Les pédagogies coopératives*, Journées du Réseau-SUD (Situations Urbaines de Développement), 18 et 19 novembre 2017, Paris, Cité de l'Architecture.

2. D'autre part, on s'interroge trop peu sur ce à quoi renvoient ces deux termes — expérimentations et innovations — souvent empruntés pour désigner une même réalité alors qu'ils correspondent à des modalités distinctes de transformation des conditions de pensée, d'action, et de leurs acteurs.

Pour cette seconde Journée d'Études Doctorales, le LIFAM propose aux doctorants, toutes disciplines confondues, dont les recherches portent sur l'architecture pris dans une acception large, de s'intéresser à (et d'interroger) le projet architectural et urbain comme espace d'expérimentation et/ou d'innovation sociale(s). Il s'agit bien de voir quelles sont les répercussions sur la société et certains groupes sociaux (ou champs), sur des modalités d'action, des façons de faire et de concevoir, etc. Ainsi, plusieurs questions, parmi d'autres, pourront-être abordées : En quel(s) sens peut-on affirmer que le projet architectural et urbain représente un espace d'expérimentation et d'innovation ? Peut-on parler d'une idéologie de la croyance en une prétendue démocratie internet, ou est-on réellement en capacité de mesurer la part d'expérimentation et d'innovation sociale que la smart city semble promettre ? Tel que mis en œuvre, le projet architectural et urbain permet-il à une participation citoyenne de se développer ? Au-delà des questions d'expérimentations et d'innovations sociales, il s'agit donc aussi de s'interroger sur les potentialités de renouvellement social qu'offrent le projet architectural et urbain.

Cet appel à contribution est ouvert à toutes les disciplines. Les propositions de communications devront structurer le propos autour des trois axes suivants :

- A quelles conditions ? Quelles modalités ? Conditions concrètes : socio-économiques...
- Quels cadres conceptuels sont mobilisés ?
- Quels sont les effets, ou a minima les visées ? Sur les modalités du projet et sur la société en général.

Abstract anglais ou français de 500 mots avant le **29 mai 2017**, avec indication du rattachement institutionnel et coordonnées complètes à adresser à :

Thomas Robardet tedrabor@aol.com

La valorisation des communications présentées à l'occasion de cette Journée doctorale fera l'objet d'une deuxième information courant juillet.

Calendrier

02/05/17 : Diffusion de l'appel à contributions

29/05/17 : Date limite de réception des propositions

05/06/17 : Information aux intervenants

23/06/17 : Date limite de confirmation de la participation des intervenants retenus

26/06/17 : Diffusion du programme

06/07/17 : Journée doctorale 2017

10/07/17 : Information relative à la valorisation

01/11/17 : Envoi des textes définitifs

01/03/18 : Publication

Comité d'organisation

Hassan Ait Haddou, docteur en mathématiques, maître-assistant, directeur du LIFAM

Lambert Dousson, docteur en philosophie, maître-assistant, membre du LIFAM

Yannick Hoffert, architecte, maître-assistant

Alexis Lautier, architecte, maître-assistant

Khedidja Mamou, architecte, docteure en sociologie, maître-assistante, membre du LIFAM

Thomas Robardet, doctorant, membre du LIFAM

Comité scientifique

Agnès Deboulet, Professeure à l'Université Paris 8, LAVUE

Rainier Hoddé, Professeur à l'Ensa Paris-la-Villette, LAVUE

Kun Zhang, Professeur, Directeur du département d'Architecture, École d'Architecture et d'Environnement, Université du Sichuan

François Daune, architecte-urbaniste

Contacts

Pour toute question relative à l'organisation de la Journée : Thomas Robardet

tedrabor@aol.com

Pour toute question relative à l'appel à contributions :

lambert.dousson@montpellier.archi.fr

khedidja.mamou@montpellier.archi.fr

Pour tout autre renseignement :

helene.klunder@montpellier.archi.fr

ENSA-Montpellier 179 rue de l'Espérou 34093 Montpellier Cedex 5